

# LE TANTASOMI.

## Revue Critique et Littéraire DES HOMMES ET DES CHOSES.

*Je m'obéis, ni ne commandé à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.*

Vol. 5.]      Québec, 18 Novembre 1843,      [No. 3.

### Mélanges Littéraires.

#### REVUE DES TRIBUNAUX.

PAUVRE JOSEPH.—Où est-il, ce gueux, ce brigand, ce va-nu-pieds qui m'a dénoncé? que je le casse en plusieurs morceaux?

Ainsi s'exclamait en pleine audience le nommé Joseph, marchand de bimbeloterie, prévenu de s'être arrêté devant le château des Tuilleries, et d'y avoir débûé sa marchandise, en dépit des règlements de police qui défendent ces sortes de stations.

Le PRÉSIDENT. Vous n'ignoriez pas la défense expresse qui est faite aux marchands ambulans de séjournier devant la demeure royale?

JOSEPH. Est-ce que je lui ai fait du mal, moi, à votre résidence royale? est-ce que je l'ai mangée?

Le PRÉSIDENT. Il fallait rester à votre place habituelle.

JOSEPH. Mais j'y allais à ma place habituelle; est-ce ma faute si une dame bien couverte m'arrête sur mon chemin pour me marchander quelque chose? Il faut être juste, parce que je suis devant la maison du Roi, il faut que je refuse le morceau de pain qui m'est offert par la Providence; mais c'est une chose que mon prince lui-même n'exigerait pas; j'en appelle à sa clémence; si je trouve une pièce de dix sous devant son palais, je suis bien sûr que ce n'est pas lui qui m'empêcherait de la ramasser. Voulez-vous bien, mon Roi, je l'estime, je l'honneur, je le respecte, mais les sergents-de-ville, les mouchards et autres griffes-jésus de la même espèce, je les abomine comme des insectes verimeux.

Le PRÉSIDENT. D'après le rapport, ce n'est pas seulement pour vendre, par cas fortuit, quelques menus objets de votre étalage que vous vous êtes arrêté devant les Tuilleries; il paraît que vous y êtes resté des heures entières.

JOSEPH. C'est faux comme un jeton, j'en jure sur les cheveux de ce que j'ai de plus cher, c'est une calomnie de la rue de Jérusalem. Oh! les canailles, quand donc que j'en tiendrai un ou deux sous le talon de ma botte; cre-coquin, quel aplatissement!

Le PRÉSIDENT. Modérez-vous, je vous prie; en injuriant les agents de la force publique, vous commettez un nouveau délit.